

ABONNEMENTS. Paris... 13 fr. par trimestre. Départements. 16 fr.

ABONNEMENTS. Paris... 13 fr. par trimestre. Départements. 16 fr.

Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois. Joindre à tout renouvellement la dernière bande imprimée. Les lettres et envois non adressés sont refusés.

Tout ce qui concerne la Société et le Journal doit être adressé à M. le Directeur Gérant. LES ANNONCES SONT REÇUES Chez M. Paris, régisseur des annonces, 40, place de la Bourse, et au bureau du Journal, rue du Croissant, 16.

PARTIE POLITIQUE.

France

PARIS. — 12 JANVIER 1862.

COURRIER.

Le Moniteur publie une réponse de M. le ministre de l'instruction publique à l'évêque d'Arras. On lira plus loin. M. Rouland semble avoir voulu opposer la modestie à l'arrogance, les lumières de l'impartialité raison qui juge après enquête aux préventions qui nient sans examen.

Ligue nationale juge opportuniste d'imprimer un caractère fédératif plus prononcé à la confédération germanique. Nous avouons que cette opportunité ne nous saisisait pas, que rien ne justifiait les terreurs et les appels aux armes que l'Allemagne nous adresse.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'adresser à Mgr d'Arras la lettre suivante: Paris, le 10 janvier 1862.

Monsieur, Vous avez bien voulu m'adresser, le 27 décembre dernier, une lettre relative à ma circulaire sur l'admission des enfants dévoués aux communions religieuses. Trois jours après, vous l'avez fait insérer dans le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais, et elle a été aussitôt reproduite dans plusieurs journaux de Paris et de la province.

quelque chose annonce que le Liban est très agité. On craint un nouveau mouvement. Les armées Charner, Pape et Lafont sont arrivées le 6 de Cochin Chine, les Russes, retirés en France, ont saisi les côtes sud-magiques du Japon. — Havas-Bullier.

On lit dans la Patrie: « Une lettre de la Havane, du 12 décembre, nous apprend que la corvette à vapeur Colombe, de la marine espagnole, emportant un transport à voiles, était arrivée le 10 au mouillage venant de Vera Cruz, et ayant à bord un grand nombre de familles espagnoles, obligées de quitter le Mexique par suite des menaces dont elles avaient été l'objet.

« Au moment du départ de la corvette espagnole, la situation du pays était des plus graves; la frégate à vapeur la Florida et la corvette à vapeur le Leucioy étaient au mouillage près de Sacrificios; elles se tenaient à la disposition de M. le comte Dubois de Saligny, ministre de France, qui a dû quitter Mexico le 5 décembre pour se réugier, avec tous les membres de la légation, dans un bâtiment de guerre français. — E. G. Golland. »

Je me garderais bien, monsieur, de m'étonner de la mauvaise opinion que semble vous inspirer la police, alors même qu'elle redoutait les enfants dévoués du foyer domestique, et qu'elle ne craignait pas de leur adresser des lettres; mais je vous supplie de remarquer que c'est une enquête judiciaire qui révéla vos affirmations si absolues.

Vous reprochez amèrement, monsieur, dans votre lettre, de n'avoir point destiné ma circulaire aux évêques, et vous dites: « Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

les transactions commerciales et industrielles. Ce fait est, en soi, absurde, comme nous le sommes par le contrat des événements quotidiens, nous ne pouvons guère songer à insister sur les points qui méritent le plus qu'on y insiste.

Heureusement il est, et à la fois, aussi perspicaces que ne lâchent pas prise ces esprits que le gros du public, et cela est fort heureux, ne voit pas. Pour que l'ouvrage ait des sommes par le contrat des événements quotidiens, nous ne pouvons guère songer à insister sur les points qui méritent le plus qu'on y insiste.

Heureusement il est, et à la fois, aussi perspicaces que ne lâchent pas prise ces esprits que le gros du public, et cela est fort heureux, ne voit pas. Pour que l'ouvrage ait des sommes par le contrat des événements quotidiens, nous ne pouvons guère songer à insister sur les points qui méritent le plus qu'on y insiste.

Heureusement il est, et à la fois, aussi perspicaces que ne lâchent pas prise ces esprits que le gros du public, et cela est fort heureux, ne voit pas. Pour que l'ouvrage ait des sommes par le contrat des événements quotidiens, nous ne pouvons guère songer à insister sur les points qui méritent le plus qu'on y insiste.

Nouvelles d'Italie.

On lit dans la Patrie: « Une lettre de la Havane, du 12 décembre, nous apprend que la corvette à vapeur Colombe, de la marine espagnole, emportant un transport à voiles, était arrivée le 10 au mouillage venant de Vera Cruz, et ayant à bord un grand nombre de familles espagnoles, obligées de quitter le Mexique par suite des menaces dont elles avaient été l'objet.

« Au moment du départ de la corvette espagnole, la situation du pays était des plus graves; la frégate à vapeur la Florida et la corvette à vapeur le Leucioy étaient au mouillage près de Sacrificios; elles se tenaient à la disposition de M. le comte Dubois de Saligny, ministre de France, qui a dû quitter Mexico le 5 décembre pour se réugier, avec tous les membres de la légation, dans un bâtiment de guerre français. — E. G. Golland. »

Je me garderais bien, monsieur, de m'étonner de la mauvaise opinion que semble vous inspirer la police, alors même qu'elle redoutait les enfants dévoués du foyer domestique, et qu'elle ne craignait pas de leur adresser des lettres; mais je vous supplie de remarquer que c'est une enquête judiciaire qui révéla vos affirmations si absolues.

Vous reprochez amèrement, monsieur, dans votre lettre, de n'avoir point destiné ma circulaire aux évêques, et vous dites: « Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens. Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« Un évêque, lui lieu d'être surpris de ce que, en tant qu'autorité des établissements dont les lois divines et humaines m'ont confié la garde, »

On, c'est moi, monsieur, et vous reprochez à l'artificiel avec une hauteur de langage dont je ne songe point à me plaindre. Je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais le droit, pour l'exécution des lois civiles, de m'adresser aux fonctionnaires de ces lieux, et de leur enjoindre de faire observer la discipline religieuse des communions, non soustraites à l'ordinaire par les exemptions du souverain pontife; mais ces communions restées sous le droit canon français, et ne sauraient refuser l'intervention de l'autorité chargée de la faire respecter par tous les citoyens.

Enfin je ne me suis point adressé à l'évêque d'Arras, parce que j'avais pas perdu la mémoire du passé.

Je m'arrête et je ne puis discuter les injustes accusations que votre conscience, trop vivement impressionnée, n'a pas cru pouvoir se dispenser de vous adresser. Je prie donc, monsieur, de ne pas insister sur ce que je n'ai point voulu livrer ses saintes communions en pâture aux critiques et aux calomnies les plus déshonorantes et les plus impudiques.

« En ces lignes sont tracées, ce nous semble, les règles que doivent déterminer les rapports de l'Etat avec l'église. »

« Un voisin de l'évêque d'Arras, M. l'archevêque de Cambrai, vient d'adresser aux évêques et doyens de son diocèse une lettre circulaire au sujet des attaques dirigées contre la congrégation de la Sainte-Union. Elle seule peut répondre à la question; pour tout dire, nous ne sommes que les exemples par l'autorité diocésaine; quant à la vérité, le costume primitif était plus simple que celui qui est en usage aujourd'hui. Les seules, mais que c'était d'ailleurs un costume de circonstance, les robes de 1824, la communauté se voyait l'éducation de jeunes filles appartenant presque toutes aux classes ouvrières et indigentes. En l'absence de ces robes, on se contentait de prendre une maison plus grande, et, après, un autre vaste local où il y avait pensionnat, orphelinat, externat et classes gratuites. Ces explications répondent-elles bien catégoriquement aux reproches adressés aux dames de la Sainte-Union? »

« Nous avons appelé l'attention sur les listes électorales, qui vont être affichées le 15 janvier, avec les modifications annuelles. Ainsi qu'il résulte de nos précédents numéros, les citoyens à faire valoir leurs droits en des prochaines élections. »

« Le même journal contient d'excellentes réflexions sur le défilé de fausses nouvelles. Il cite avant tout des exemples de fausses nouvelles condamnées et d'autres qui auraient pu l'être: »

« Avec une pareille législation prise à la lettre, le métier de journaliste est absolument impossible, car qui peut se flatter d'écrire tout ce qu'il voit? »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« En ces lignes sont tracées, ce nous semble, les règles que doivent déterminer les rapports de l'Etat avec l'église. »

« Un voisin de l'évêque d'Arras, M. l'archevêque de Cambrai, vient d'adresser aux évêques et doyens de son diocèse une lettre circulaire au sujet des attaques dirigées contre la congrégation de la Sainte-Union. Elle seule peut répondre à la question; pour tout dire, nous ne sommes que les exemples par l'autorité diocésaine; quant à la vérité, le costume primitif était plus simple que celui qui est en usage aujourd'hui. Les seules, mais que c'était d'ailleurs un costume de circonstance, les robes de 1824, la communauté se voyait l'éducation de jeunes filles appartenant presque toutes aux classes ouvrières et indigentes. En l'absence de ces robes, on se contentait de prendre une maison plus grande, et, après, un autre vaste local où il y avait pensionnat, orphelinat, externat et classes gratuites. Ces explications répondent-elles bien catégoriquement aux reproches adressés aux dames de la Sainte-Union? »

« Nous avons appelé l'attention sur les listes électorales, qui vont être affichées le 15 janvier, avec les modifications annuelles. Ainsi qu'il résulte de nos précédents numéros, les citoyens à faire valoir leurs droits en des prochaines élections. »

« Le même journal contient d'excellentes réflexions sur le défilé de fausses nouvelles. Il cite avant tout des exemples de fausses nouvelles condamnées et d'autres qui auraient pu l'être: »

« Avec une pareille législation prise à la lettre, le métier de journaliste est absolument impossible, car qui peut se flatter d'écrire tout ce qu'il voit? »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous le titre de Les deux paysans, l'héritier avait déjà découvert sous l'Empire P. un jeune chirurgien de frégate, André Serrault, qui, après avoir été condamné à Montpellier, tandis qu'on craint que le fait est un peu surprenant, car on ne peut pas à Montpellier être le metteur sur la voie de l'héritier. »

« D'après le nouveau drama que MM. Anicet-Bourgeois et d'Ennery viennent de faire représenter à la Gaîté sous











